



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Protection contre les avalanches, étape 1B – filets de protection contre les avalanches, parc national des Glaciers Avalanche Mitigation Phase 1B, Snow Nets, Glacier National Park		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-15-5275/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 004	Date: January 14, 2016 Date : 14 janvier 2016
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-15-00713474		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: January 26, 2016	Time Zone: Mountain Standard Time (MST)
À : 14h00	Le : 26 janvier 2016	Fuseau horaire : Heure normale des Rocheuses (HNR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



La présente modification a été créée pour clarifier, faire des changements à la demande et pour répondre à une question soumise en réponse à l'appel d'offre 5P420-15-5275/A :

A. QUESTIONS ET RÉPONSES :

Q13. L'appel d'offres exige que l'ensemble du matériel destiné aux filets de protection contre les avalanches soit sur place en mars. Cette échéance est très stricte, et peut-être qu'aucun producteur ne pourra la respecter. Cette échéance est également inutile en ce qui concerne la disponibilité du matériel de construction vu qu'il ne sera pas nécessaire avant plusieurs mois étant donné qu'il faut d'abord percer les ancrages. Peut-on établir un calendrier de livraison du matériel par entente avec Parcs Canada qui indiquerait, par exemple, qu'un tiers du matériel destiné aux filets de protection contre les avalanches serait livré à la date actuelle stipulée, le deuxième tiers du matériel, quelques semaines plus tard, et le reste du matériel, encore quelques semaines plus tard?

R13. Voir modification d'appel d'offre 003, A. Modifications aux spécifications pour plus de détails.

Q14. On a remarqué que le nombre de lignes sous la modification 001 ne correspond pas aux cartes fournies. Le nombre de lignes dans les modifications est plus élevé, p. ex. :

- les cartes indiquent 13 lignes pour le couloir d'avalanche Cougar Corner n° 6, tandis que la modification en compte 16 (ainsi qu'un point « a » et « b » pour les lignes 4 et 11)
- les cartes indiquent 10 lignes pour le couloir d'avalanche Cougar Corner n° 7, tandis que la modification en compte 13 (ainsi qu'un point « a » et « b » pour les lignes 8 et 9)
- les cartes indiquent 9 lignes pour le couloir d'avalanche Cougar Corner n° 8, tandis que la modification en compte 7.

La dernière version des cartes est-elle affichée?

R14. Voir modification d'appel d'offre 003, C. Modifications aux cartes pour plus de détails.

Q15. Pour ce projet, pouvez-vous nous indiquer sur quelle densité de neige nous devons fonder notre estimation? Nous avons besoin de cette valeur pour bien concevoir les filets de protection contre les avalanches.

R15. Voir modification d'appel d'offre 002 pour plus de détails.

Q16. L'entrepreneur peut-il obtenir l'autorisation de Parcs Canada pour effectuer, le dimanche, des travaux d'« entretien » et des travaux « non liés à la production » aux sites d'entreposage désignés?

R16. L'entrepreneur est autorisé à travailler le dimanche dans la zone d'entreposage du chantier seulement. Aucune activité n'est permise hors de la zone d'entreposage sans l'autorisation du représentant ministériel.

B. MODIFICATIONS À L'INVITATION À SOUMISSIONNER :

1. À la page 9 de 16, Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) :

SUPPRIMER: En entier

REMPLETER AVEC: (voir le Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) révisé en pièce jointe. Une correction administrative est apportée à la section SA06 Durée des travaux de construction. Ceci est pour refléter les modifications faites sous la modification d'appel d'offre 003.)

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés



FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Titre: Protection contre les avalanches, étape 1B – filets de protection contre les avalanches, parc national des Glaciers

N° de l'invitation à soumissionner : 5P420-15-5275/A

L'Agence Parcs Canada a besoin d'un entrepreneur qui fournira et installera des filets de protection contre les avalanches dans le parc national des Glaciers.

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Email : _____

NEA : _____

SA03 OFFRE

1) Le soumissionnaire offre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter et d'achever les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant de soumission total de

_____ \$ (TPS/TVH en sus), qui comprend
(exprimée en chiffres seulement)

- a) le montant forfaitaire de _____ \$ pour la partie des travaux auxquels s'applique une entente de prix forfaitaires (montant reporté de l'Annexe A – Tableau des prix forfaitaires); et
- b) le montant estimatif total de _____ \$ pour la partie des travaux auxquels s'applique une entente de prix unitaires (montant reporté de l'Annexe A – Tableau des prix unitaires).

Toute erreur dans le calcul du prix unitaire ou du montant estimatif total au Tableau des prix unitaires sera corrigée par le Canada en vue d'obtenir le montant estimatif total.

Toute erreur dans l'addition des montants des sous-alinéas 1)(a) et 1)(b) de la SA03 sera corrigée par le Canada en vue d'obtenir le montant de soumission total.

Les soumissionnaires sont rappelés qu'il est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tout le travail tel que décrit dans les plans et devis.



SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA SOUMISSION

La soumission ne peut être retirée pour une période de 30 jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et terminer les travaux au plus tard le **30 septembre 2016**. L'achèvement de la conception intermédiaire (Conception) est requis au plus tard le 24 mars 2016.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à son offre une garantie de soumission, conformément à IG08 – Exigences relatives à la garantie de soumission de R2710T – Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (en lettres moulées ou en caractères d'imprimerie)

Signature

Date